

L'Accueil de Loisirs ouvre ses portes de 9h00 à 17h30.
Un temps d'accueil est proposé de 7h30 à 9h00 et de 17h30 à
18h15 (**ATTENTION** : modification de l'horaire du soir)



Pour le bien être des enfants et le bon déroulement
des animations proposées, l'accueil du soir aura lieu
à partir de 17h30.

Merci pour votre compréhension.

Accueil 3 - 11 ans :

MILLE ET UNE COULEURS

141 rue du Colonel Arnaud Beltrame

86200 LOUDUN

09.70.19.12.85

Coordinatrice/Directrice

Noémie NIVEAU : 07.71.94.80.86

Directrice adjointe

Yoanna DESROCHES : 06.15.76.82.96

Inscriptions et renseignements :

Mairie - Guichet unique 05.49.98.85.03

www.loudun.portail-familles.net



ACCUEIL DE LOISIRS 3 - 11 ans

MILLE ET UNE COULEURS

Vacances de Février

DATE LIMITE D'INSCRIPTIONS : Jusqu'au 7 février 2020

PLACES LIMITÉES

À REMPLIR PAR LA FAMILLE

Je soussigné(e) Mme M,.....

Domicilié(e).....

Téléphone : E mail :

Inscris mon (mes) enfant(s): *nom prénom et date de naissance*

..... / /

..... / /

..... / /

Pour l'inscription :

Fiche sanitaire

(à récupérer en mairie ou sur le site internet de la ville)

Carnet de vaccinations

Attestation d'assurance responsabilité civile

Numéro CAF ou MSA (bons vacances)

Prénom	Lundi 24 fév.			Mardi 25 fév.			Merc. 26 fév.			Jeudi 27 fév.			Vend. 28 fév.		
	Accueil Matin	9h - 17h30	Accueil Soir	Accueil Matin	9h - 17h30	Accueil Soir	Accueil Matin	9h - 17h30	Accueil Soir	Accueil Matin	9h - 17h30	Accueil Soir	Accueil Matin	9h - 17h30	Accueil Soir
.....															
.....															
.....															

Prénom	Lundi 2 mars			Mardi 3 mars			Merc. 4 mars			Jeudi 5 mars			Vend. 6 mars		
	Accueil Matin	9h - 17h30	Accueil Soir	Accueil Matin	9h - 17h30	Accueil Soir	Accueil Matin	9h - 17h30	Accueil Soir	Accueil Matin	9h - 17h30	Accueil Soir	Accueil Matin	9h - 17h30	Accueil Soir
.....															
.....															
.....															

N° allocataire CAF Quotient Familial

N° allocataire MSA

Nombre de jours : Montant total du séjour :

Mode de règlement : chèque espèces chèque vacances CESU

Réglé le :

Tarifs communes signataires*

Quotients familiaux	QF≤600	601≤QF≤724	725≤QF≤849	850≤QF≤949	QF>950
3-11 ans	5.95€	7.00€	8.25€	9.80€	11.30€

***(Guesnes, La Roche Rigault, Raslay, Ranton, Sammarçolles, Saint Jean de Sauves, Roiffé, Chalais, Basses, Morton, Mouterre-Silly).**

Rappel: Les familles résidant dans les communes mentionnées ci-dessus doivent effectuer leur pré inscription dans la mairie de leur commune.

Tarifs communes non signataires

Quotients familiaux	QF≤600	601≤QF≤724	725≤QF≤849	850≤QF≤949	QF>950
3-11 ans	11.30€	11.80€	12.20€	13.20€	14.15€